



Le CDI ouvre ses portes lundi 05 septembre!

publié le 02/09/2022

A partir de lundi, vous pourrez accéder au CDI. Pour les nouveaux élèves, vous trouverez ci-dessous, [un mode d'emploi](#).

Pour plus d'informations, Rendez-vous sur [E-Sidoc](#), le portail documentaire du CDI ;

PS : Message à ceux qui ont emprunté des livres pour les vacances d'été : pensez à les rapporter rapidement au CDI !

CDI : MODE D'EMPLOI

Horaires d'ouverture :

- Lundi, jeudi et vendredi de 8h00-12h00 et 12h45-16h30
- Mardi de 9h00-12h00 et 12h45-16h30

C'EST QUOI LE CDI?

Le Centre de Documentation et d'Information est un lieu de découvertes, de travail et de lectures. Il est ouvert aux élèves et à l'ensemble de l'équipe éducative. C'est Mme Gautier, professeure documentaliste qui vous accueille au CDI.

Au CDI, il y a :

- Des romans, des BD, des mangas, des documentaires, des revues...
- 25 places assises
- 7 postes informatiques et 15 tablettes

QUE FAIT-ON AU CDI?

Au CDI, on peut :

- Lire
- Emprunter des documents
- Faire des recherches pour un exposé ou un travail scolaire
- S'informer, se documenter
- Se former aux outils numériques, à la recherche documentaire, à l'Education aux médias et à l'information
- Participer à des clubs : Lecture, Manga, Presse

POUR VENIR AU CDI?

On peut venir au CDI :

- Pendant une heure de permanence (Je me range dans la case CDI dans la cour de récréation ou je viens directement pendant les interours.)
- Pendant la pause méridienne (Inscription pendant la récréation de 10h00 sur le cahier CDI auprès de Mme Guymard la CPE. A 12h45, j'attends Mme Gautier dans le hall)

Pensez à consulter l'emploi du temps du CDI car parfois le CDI est fermé quand Mme Gautier est en séance pédagogique avec une classe.